

*Masner menace ses Souverains.*

Masner a réüffi dans son projet, en rendant les Cours de Vienne & de Londres complices de son attentat, tant en confiant la garde de son prisonnier à Sa M. I. qu'en engageant ce Monarque & la Couronne d'Angleterre d'épouser sa deffense auprès des Lignes Grises, qui s'assemblerent à Coire le trois Février, pour examiner la conduite de ce violateur de leurs privileges : cependant craignant que l'autorité de ces deux Puissances ne fuisse capable de le mettre à couvert de tous les crimes dont il est noirci, & dont on a vû les chefs d'accusations dans les précédens Journaux, a poussé sa temerité jusqu'au point d'entreprendre d'intimider ses Juges & ses Souverains, en faisant menacer de tuer & de massacrer ceux qui lui seroient contraires : c'est ce qui donna lieu à Mr. le Comte du Luc Ambassadeur de France d'écrire une dernière lettre aux trois Lignes Grises le neuf Février, dont voici la teneur.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

*Lettre de Mr. du Luc à ce sujet aux Lignes Grises.*

II. LA conduite qu'on tient à Coire pour favoriser Thomas Masner m'oblige de vous écrire encore une fois, afin que dans les suites on ne puisse me reprocher d'avoir negligé aucun moyen de vous conserver l'amitié & l'estime du Roi, que vous ne sçauriez perdre qu'en vous dégradant vous mêmes, en vous rendant esclaves d'un de vos Sujets, & vous chargeant de toutes ses infamies. Vous sçavez M. S. combien la violence faite à Mr. le Grand Prieur de France interesse l'honneur & la gloire du Roi, Sa M. en attend la réparation,